

RAPPORT DE PRESENTATION

Comité syndical du jeudi 24 juin à 18h30 au Syndicat mixte à Belmont Tramonet

1- Délibérations

Thèmes – actualités	Délibérations	Temps prévu
CRTE Contrat de Relance et de Transition Ecologique : Synthèse sur le contrat et suites à donner Guy Dumollard	Validation du Contrat et de ses annexes (ci-joint Contrat et annexes, sauf plan d'actions qui sera fourni dès sa finalisation) Points clefs : - Contrat à l'échelle APS, qui englobe les dispositifs de l'Etat - But : connaître les projets et tenter de les financer au mieux, notamment par « grappes » - Contrat intègre un projet de territoire, avec 7 axes stratégiques dans lesquels les actions doivent se retrouver - Plan d'actions : recensement le plus large possible a été effectué, outil collaboratif disponible pour poursuivre ces partages. Un dernier COTEC a permis de finaliser la liste des actions dans la 1 ^{ère} version du CRTE - Le CRTE est évolutif sur toute la durée du mandat, chaque année par exemple, pour réactualiser le plan d'actions - Le plan d'action doit faire l'objet d'une analyse et d'une forme de sélection de la part du territoire dont les modalités sont à convenir au COTEC	15 min
Politique Habitat Guy Dumollard	Etude / politique Habitat : prochaine étape « programmation » : Voir page 8 - Définition des différents volets du plan d'actions, avec chiffrages, financements envisagés, conventions et planification - Correspondant à la tranche conditionnelle du marché avec Villes vivantes.	15 min
MODEOS – rappels de la présentation au BS 25/02 Modélisation Déplacements Ouest Savoyard	Prendre les délibérations sur les 2 dossiers Mobilité suivants : Modeos : Eve Lyse PICHERI et Léa CHRISTOPHE d'AGATE présentent cet outil en lien avec l'enquête déplacements des ménages. Cet outil a été mis en service en 2012. Il est financé conjointement par les partenaires territoriaux ainsi que l'Etat, la Région et le Département qui continueront d'être partenaires. La participation attendue du Smaps sur 2021 est de 3 200 € inscrits au BP 2021. Il est géré par Agate. Cet outil permet d'analyser les effets de projets en termes de mobilité sur l'ensemble du périmètre d'étude en prenant en compte de nombreux critères : emploi, logements, handicap, routier, multimodal, TER, Il peut identifier les zones blanches de la mobilité, tester différentes solutions de dessertes, tant en infrastructures qu'avec un plan de mobilité simplifié.... Il permet aussi d'étudier les projets pour le développement des	10 min

	mobilités actives, tant à pied qu'à vélo par exemples. EL Picheri précise que pour disposer de Modeos de façon optimale, l'actualisation de l'enquête déplacements ménages est impérative pour faire fonctionner l'outil de façon correcte et fiable. ENQUETE DEPLACEMENTS MENAGES – AVEC METROPOLE SAVOIE 24 000 € dont une participation de la CC Cœur de Chartreuse. Le Smaps est associé à cette enquête depuis 2007. Cet outil, s'il a jusque-là été peu sollicité, pourrait aujourd'hui être d'une utilité forte pour de nombreux projets compte tenu de la l'évolution significative de la mobilité dans les préoccupations des élus et de la population. Une délibération de principe avait été prise en mars 2020, permettant d'avancer avec les partenaires sur cette enquête. Quelques précisions sur cette enquête : - En 2007, cette enquête avait nécessité 3 mois de terrain, avec les mêmes partenaires qu'à présent, et qu'un rapport très détaillé avait été fourni. Pour assurer une fiabilité des données, il est important de reconduire l'étude sur le même périmètre. La partie savoyarde de Cœur de Chartreuse reste mobilisée sur ce périmètre d'étude également. - Depuis 2007, le rapport à la mobilité a fortement évolué, par exemple en 2007 le vélo était très peu intégré aux réflexions. - Cette enquête est prévue en 2021, menée par le Cerema, pilotée par Métropole Savoie. - Réaliser cette enquête permettra de disposer de l'évolution des données, avec fiabilité, d'intégrer des questionnements des habitants sur la base d'un vrai panel représentatif. Les membres du Bureau du 25/02 ont validé ce projet, il s'agit là de prendre la délibération correspondante suite à la validation du plan de financement avec les partenaires.	
TEPOS Territoire à Energie Positive Synthèse sur le Plan d'actions Marie Lise Marchais Synthèse sur le Plan « Ecoles » et son appel à projets	Validation du Plan d'action (ci-joint le plan d'action TEPOS 2021-2023 + synthèse à diffuser largement dans les conseils municipaux) Points clefs sur ce plan d'actions : • Une ambition à 2050 : atteindre l'autonomie énergétique • Un plan d'actions concrètes sur 2021-2023, avec 5 grandes thématiques : habitat, mobilité, patrimoine public, énergies renouvelables, mobilisation des acteurs • 4 principaux axes de travail : ○ Mobiliser : sensibilisation, communication, information et formation, évènements ○ Accompagner : conseil, orientation, accompagnement de porteurs de projet ○ Structurer : mise en place de dispositifs d'aides, réalisation d'études, mutualisation/lancement d'actions regroupées ○ Financer : investir et/ou aider financièrement les projets, trouver des financements et partenariats Le plan d'actions a été validé par les membres du COPIL le 13/04/2021. Il s'agit de prendre la délibération correspondante.	15 min

Budget Paul Regallet	Décision modificative (voir ci -après tableaux et commentaires) Points clefs : - Ecritures demandées par la TP - Eléments suite au décès de Philippe Beluze	10 min
Ressources humaines Guy Dumollard	Délégations permettant la signature des conventions pour les stages suivants et attributions des indemnités réglementaires - stagiaire CRTE (mai juin 2021) - stagiaire Chemin du soleil (été 2021)	10 min
Règlement intérieur Guy Dumollard	Délégation (ci-joint projet de règlement) Points clefs : - N'existait pas. Il s'agit d'une mise à jour réglementaire - Issu des règlements intérieurs des CC de l'APS - Permet de clarifier le fonctionnement et de s'y référer	5 min

2- Actualités

✓ **Présentation synthétique de l'état d'avancement de quelques sujets par Vice-président :**

Président ou VP	Sujets d'actualités	Temps dispo
Guy Dumollard	SCOT : Le Comité SCOT complété par les membres du Bureau syndical ont plusieurs rencontres sur l'évaluation (Fondamentaux, trame verte et bleue, Habitat, économie....). L'avis du Comité devra être émis au CS du 23 septembre Mobilité : conventions avec la Région.	10 min
Marie Lise Marchais	TEPOS : Voir délibérations Mobilité : information sur le Schéma Directeur Cyclable	10 min
François Moiroud	Tourisme : Mission Tourisme : montée en compétences et présentation du programme prévu d'ici fin 2021 Points clefs : - But : développer la dynamique, la diversité et le maillage touristiques du territoire, avec l'interconnaissance (des acteurs et de l'offre) - Plan de sensibilisation et découverte pour les élus, les OT et les socio professionnels du tourisme - Dates à retenir : ½ journée sur l'éco système touristique : jeudi 23/09 matin Maison du lac => cible élus forte ½ journée sur le Slow tourisme : lundi 18/10 après midi 3 éduc tours : 19 et 26/11 après midi + 3/12 après midi Financé par le programme européen Mission Tourisme, piloté par Agate pour cette 1 ^{ère} partie. La seconde sera pilotée par les OT de l'APS.	10 min

Délibérations du Bureau du 04/05

- **Conventions avec AGATE : voir tableau de synthèse**
 - mise à disposition d'un chargé de mission un jour par semaine pour suppléer à P Beluze / Tourisme Pascal Perroud spécialiste en tourisme. Montant 1 000 € / mois jusqu'au recrutement, en cours. Financé à 80 % par Leader au titre de l'animation
 - pour le traitement de l'évaluation de Leader avec un bureau d'étude : 3 500 € + BE Financé par Leader
 - pour l'accompagnement et la définition du CRTE
Mission pour la signature en juin + mission de l'automne : 2 * 13 500 €
Subvention ANCT de 20 000 €
 - pour la clôture du marché ALCOTRA sur différentes actions liées
A mettre en œuvre d'ici fin 2021
 - pour le suivi Tourisme (inscrit BP 2021) – après la mission mentionnée ci-dessus.

Délibérations du Bureau du 01/06

- **Conventions**
 - sur l'appel à projets Vélo (Avelo 2)
 - sur l'appel à projets Ecoles (ACTEE - Merisier)
 - **Demande de subvention à l'ANCT** : sur l'accompagnement par Agate au montage du CRTE
Pour préparer l'Avenant à l'automne avec les syndicats, les socio pro, la concertation locale...
+ 13 500 € (inclus dans la subvention ANCT)
 - **Conventions de stages**
 - Eva Fleuret sur le CRTE (jusqu'à mi juillet) => indemnité + frais déplacement
 - Samuel Maurel sur les Chemins du Soleil VTT (1 mois cet été) => indemnité + frais déplacement
- ✓ **Planning des prochaines réunions du Comité syndical**
23 septembre à 18h30
16 décembre à 18h30

DECISION MODIFICATIVE DU CS DU 24/06/2021

Le SMAPS doit prendre 4 décisions modificatives budgétaires, pour un montant net de dépenses de 37 552 €

Les DM ne sont pas équilibrées ; cela est rendu possible car le budget du SMAPS a été voté en suréquilibre (excédent de fonctionnement de 62 758,34€ en fonctionnement).

Les deux premières DM sont liées aux dépenses imprévues suite au décès de Philippe Beluze, pour assurer une suppléance sur les missions tourisme (6 000 € d'avril à septembre) et sur le suivi de l'évaluation Leader (3 500 €) pour septembre 2021

FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédit	Diminution de crédits	Augmentation de crédit
Compte 6226 - Honoraires		3 500 €		
Compte 6226 - Honoraires		6 000 €		

La 3^{ème} DM concerne le Capital décès à la famille suite au décès de Philippe Beluze

Dépenses : versement d'un capital décès

Recettes : remboursement de l'assurance du personnel (Sofaxis)

FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédit	Diminution de crédits	Augmentation de crédit
Compte 6478 - Autres charges sociales diverses		42 000 €		
Compte 778 - Autres produits exceptionnelles				14 000 €

La 4^{ème} DM concerne une anomalie à rectifier au BP en dépenses imprévues d'investissements

Les dépenses imprévues au chapitre 020 sont supérieures au pourcentage réglementaire (7,5%).

Il a été imputé une somme de 10 000 € sur ce chapitre alors que le montant maximum est de 9948,75€.

INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédit	Diminution de crédits	Augmentation de crédit
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	52 €			
Compte 2188 - Autres immobilisations corporelles		52 €		

Etude Habitat – Etape de la programmation :

Pour qui ?

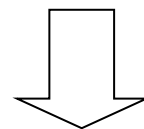
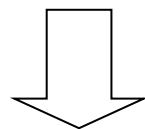
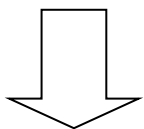
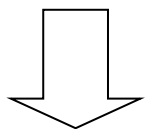
Combien ça coûte ?

En fonction des
objectifs

Quels outils ?
conventions...

**Quel financement
de l'ingénierie ?**

(financement des travaux
traité par ailleurs)



**Publics modestes de
l'Avant Pays Savoyard**
= 8 % de la population



Selon l'objectif fixé en
nombre de dossiers / an



OPAH
« classique »

ANAH

Les cœurs de bourgs
Car ils ont des besoins
spécifiques

Peuvent être visés les logements
collectifs, les copropriétés, la vacance,
les façades, les vitrines, les marchands
de sommeil, le stationnement...
Et selon le quantitatif à définir

OPAH
renforcée

ANAH
+
autres

**Pour TOUS, pour une massification de
l'action facilitant :**

- l'accueil de nouvelles populations,
- le parcours résidentiel,
- le maintien à domicile des personnes âgées,
- la décohabitation
- la rénovation énergétique
- l'évolution du bâti ancien
- la densification
- ...

Selon les priorités
fixées
par
LES ELUS

Bunti
Bimby

A monter
selon les
objectifs :

CD73
Région
SPPEH
CEE
Plan de
relance
Etc ...



UNE FOIS CE TRAVAIL REALISE

PAR LES ELUS, avec le Bureau d'études

⇒ **Délibération pour passer à la mise en œuvre de cette Politique Habitat**